



BULLETIN D'INSCRIPTION DESCENTE O.F.N.I. - 15 AOÛT 2022 VILLENEUVE D'ALLIER - 43380

Art.4 – Arrêté du 3 mai 1995 : Le chef de bord est capitaine de navire au sens du droit maritime : « il en a l'entière responsabilité ainsi que de son équipage. Il s'assure que le navire et tous les équipements requis sont en bon état, que l'équipage a la connaissance et l'aptitude nécessaires pour en assumer la manœuvre et l'utilisation. Il lui appartient de ne pas prendre le départ au cas où les circonstances seraient de nature à mettre en danger son navire et son équipage. »

NOM DE L'EQUIPAGE ou de L'OFNI :

CHEF DE BORD :

ADRESSE :

N° Tel : _ _ _ _ _ / E-mail :

Nous, soussignés chef de bord et équipage,
(remplir Nom / Prénom / Age / Signature).

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Attestons, avoir lu le règlement et en acceptons les conditions.

Le : _ _ / _ _ / 2022 Signature du chef de bord :

CETTE DECHARGE PARENTALE EST A REMPLIR POUR LES MINEURS PAR LES TUTEURS LEGAUX.

Nous, soussignés tuteurs légaux
*(Compléter uniquement : Nom, Prénom et signer
en face du nom de votre enfant mineur âgé de plus de 12 ans)*
autorise mon enfant à participer à la descente des OFNI
et décharge l'organisation de toute responsabilité en
cas d'accident.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

A retourner à : Foyer Rural – Mairie – 43380 Villeneuve d'Allier
Ou par mail : jchausseribeyre@gmail.com - avant le 9/08/2022